



# ALSH 3/11 ANS

## Vacances de février 2017

du lundi 13 février  
au vendredi 24 février

**Inscriptions uniquement**

**via le portail famille :**

**[Miniac-morvan.portail-familles.net](http://Miniac-morvan.portail-familles.net)**

**Attention places limitées !!!**

### **Des activités pour les 3/11 ans**

Les journées à « l'accueil de Loisirs » sont rythmées par des activités diverses adaptées à l'âge des enfants accueillis :

Activités manuelles, artistiques, sportives, jeux d'intérieur et d'extérieur et autres grands jeux qui participent à l'éveil et à l'épanouissement des enfants.



### **Le Pass'Jeunes**

Un nouveau dispositif est mis en place pour les enfants de 9 à 12 ans (classes de CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>)

Organisé dans le cadre des activités des accueils de loisirs, 2 formules leurs sont dédiées avec 1 stage de 3 après-midi et une sortie en fin de semaine

Renseignements et inscriptions auprès du Service jeunesse.

### **Une journée type à l'ALSH 3/11 ans**

7h30 à 9h00	Accueil des enfants, garderie, temps libre
9h00-9h30	Regroupement, présentation de la journée, discussion, chants
9h30-12h00	Activités collectives
12h00- 12h30	Temps libre, départ des enfants sans cantine, accueil des enfants inscrits à la demi-journée avec repas
12h30-13h30	Repas
13h30-14h00	Accueil des enfants inscrits à la ½ journée sans repas.
13h30-14h30	Temps calme (lecture, relaxation...), sieste des plus petits.
15h00-16h45	Activités collectives et goûter
16h45-17h00	Temps libre, départs échelonnés, Accueil des parents
17h00-19h00	Garderie payante, départs échelonnés, temps libre

### **Tout Miniac Glisse**

**Durant ces vacances, la glisse est à l'honneur.**

**Jeux et activités manuelles de saison avec une journée glisse le jeudi 23 animée par Roller Breizh Animation.**

**N'oubliez pas : le Pass'Jeune (9/12 ans) ouvre la première semaine avec des ateliers « vents », un stage théâtre et une sortie piscine.**

TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017							
		Familles de Miniac Morvan*					Extérieurs commune
Quotients familiaux	Entre 0 et 649€	entre 650 et 859€	entre 860 et 999€	entre 1000 et 1200€	plus de 1201€		
accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires (vacances scolaires et mercredis après-midi en période scolaire)	Journée avec repas	9.55 €	10.61 €	11.67 €	12.73 €	13.80 €	15.92 €
	Journée sans repas	7.96 €	8.49 €	9.02 €	9.55 €	10.09 €	11.67 €
	Demi-Journée sans repas	5.57 €	5.94 €	6.31 €	6.69 €	7.06 €	8.17 €
	Demi-journée avec repas	7.16 €	8.06 €	8.96 €	9.87 €	10.77 €	12.42 €
<b>La garderie année scolaire 2016 – 2017 : varie à la demi-heure matin et soir</b> Moins de 30 min: 0,53 € de 31 min à 1h: 1,06 € de 1h01 à 1h30: 1,59 € de 1h30 à 2h: 2,12 € à partir de 19h00, il y a aura une majoration de 2,12 € par quart d'heure (sans justificatif)							

**\*Lors des mercredis après-midis en période scolaire :**

Il est appliqué les tarifs « familles de Miniac-Morvan » aux familles habitant hors commune mais ayant leurs **enfants scolarisés** à Miniac-Morvan.

**\*Lors des vacances scolaires :**

Il est appliqué « les tarifs « familles de Miniac-Morvan » aux familles habitant hors commune mais ayant leurs **enfants scolarisés** à Miniac-Morvan et uniquement si leur **commune d'habitation ne propose pas d'accueils de loisirs**, avec la priorité accordée en ce qui concerne les inscriptions à l'ALSH aux habitants de la commune de Miniac-Morvan.

TARIFS DES SORTIES ET ACTIVITES ANNEXES			
	Enfant présent minimum 3 jours ou 5 demi-journées sur la semaine	Enfant présent moins de 3 jours ou 5 demi-journées sur la semaine	Extérieure commune
Tarif A Sortie <20km	4 €	6 €	8 €
Tarif B Sortie >20km	6 €	8 €	10 €
Tarif C Sortie fixe (cinéma, piscine)	3 €	5 €	7 €

## Inscriptions et renseignements

Les inscriptions se font uniquement sur le portail famille, [Miniac-morvan.portail-familles.net](http://Miniac-morvan.portail-familles.net)

Renseignements auprès du Service Jeunesse

2 rue des Ajoncs d'Or

- Du lundi au vendredi, 9h-12h & 14h-17h

**Pour toute annulation prévenir au plus tard 48 heures à l'avance.**

Toute absence non justifiée ou hors délai sera facturée (sauf cas de maladie avec certificat médical à l'appui ou raison d'ordre familiale grave).

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par

téléphone au 02.99.58.02.82 ou par mail :

[alsh.miniac@gmail.com](mailto:alsh.miniac@gmail.com)

Les dossiers d'inscriptions sont à renseigner sur le portail famille

Direction : Pierre BLANCHET